



FLASH PHYTOSANITAIRE

5 mars 2015

AMM de FLOCTER contre les nématodes

Nous vous informons de l'autorisation de mise sur le marché (AMM) d'un nouveau produit pour lutter contre les nématodes sur plusieurs cultures.

Firme	Bayer CropScience
Spécialité commerciale	FLOCTER
Formulation	Poudre
Substance active	<i>Bacillus firmus</i>
Usages autorisés	Traitement du sol*Nématodes sur les cultures suivantes (liste non exhaustive) : Aubergine, carotte, concombre, courgette, melon, pastèque, persil, poivron, potiron, tomate.
Dose	80 kg/ha, fractionnement possible (1). Voir page suivante.
DAR	Non concerné
DRE	6/8 heures
ZNT	5 m
LMR	sans
Phrases de risques	H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.
Classement toxicologique	Substance classée sensibilisante.
Mode d'action	Action par dégradation des parois des œufs de nématodes, entraînant la mort des larves J1, ainsi que la réduction d'attractivité des racines de carotte pour les larves J2.
Champ d'activité	Nématodes à galle : <i>Meloidogyne incognita</i> et <i>M. hapla</i> Nématodes à kyste : <i>Heterodera carotae</i> Nématodes à lésions : <i>Pratylenchus</i> spp.
Mélanges	Il est recommandé de ne pas mélanger FLOCTER.
Remarque :	Produit de biocontrôle utilisable en agriculture biologique.
Prix indicatif	13 €/kg, soit 1 040 €/ha à la dose de 80 kg/ha.

Voir suite page suivante.

(1) La dose peut être fractionnée :

- Pour la carotte : 1 x 40 kg/ha 10 à 0 jours avant semis et 40 kg/ha en post-semis/pré-levée ;
- Pour aubergine, concombre, courgette, melon, potiron, pastèque, poivron, tomate :
1 x 40 kg/ha avant plantation et 40 kg/ha 5 à 10 jours après plantation.

L'application est réalisable de 2 façons :

- par pulvérisation sur sol nu travaillé, de préférence humide avec 400 L/ha de bouillie,
- par goutte à goutte , avec un volume d'eau préconisé de 3000 à 6000 L/ha.

Flash phytosanitaire rédigé le 5 mars 2015.

Sources : e-phy et Bayer.

Avant toute utilisation d'un produit phytosanitaire, lire attentivement l'étiquette et respecter strictement les usages, doses, conditions et précautions d'emploi.
